

Document relatif aux incidences notables sur l'environnement

SASU MW BIOÉNERGIE – Heyrieux

Maxime WALTER – 06 33 45 74 76 – walter.maxime@hotmail.fr



Dossier réalisé par SCARA Conseil

Rédacteurs : Léa PIANTE – l.piante@scaraconseil.fr

Édité le : 12 décembre 2022

Version : 1

1 NATURA 2000

Le site est situé à plus de 8 kilomètres de la première zone Natura 2000 « L'Isle Crémieu » et à 6 kilomètres du premier arrêté de protection biotope, « Confluence Bourbre-Catelan ». Le Parc Naturel Régional du Pilat se situe à 19 kilomètres de l'installation de méthanisation (Figure 1).

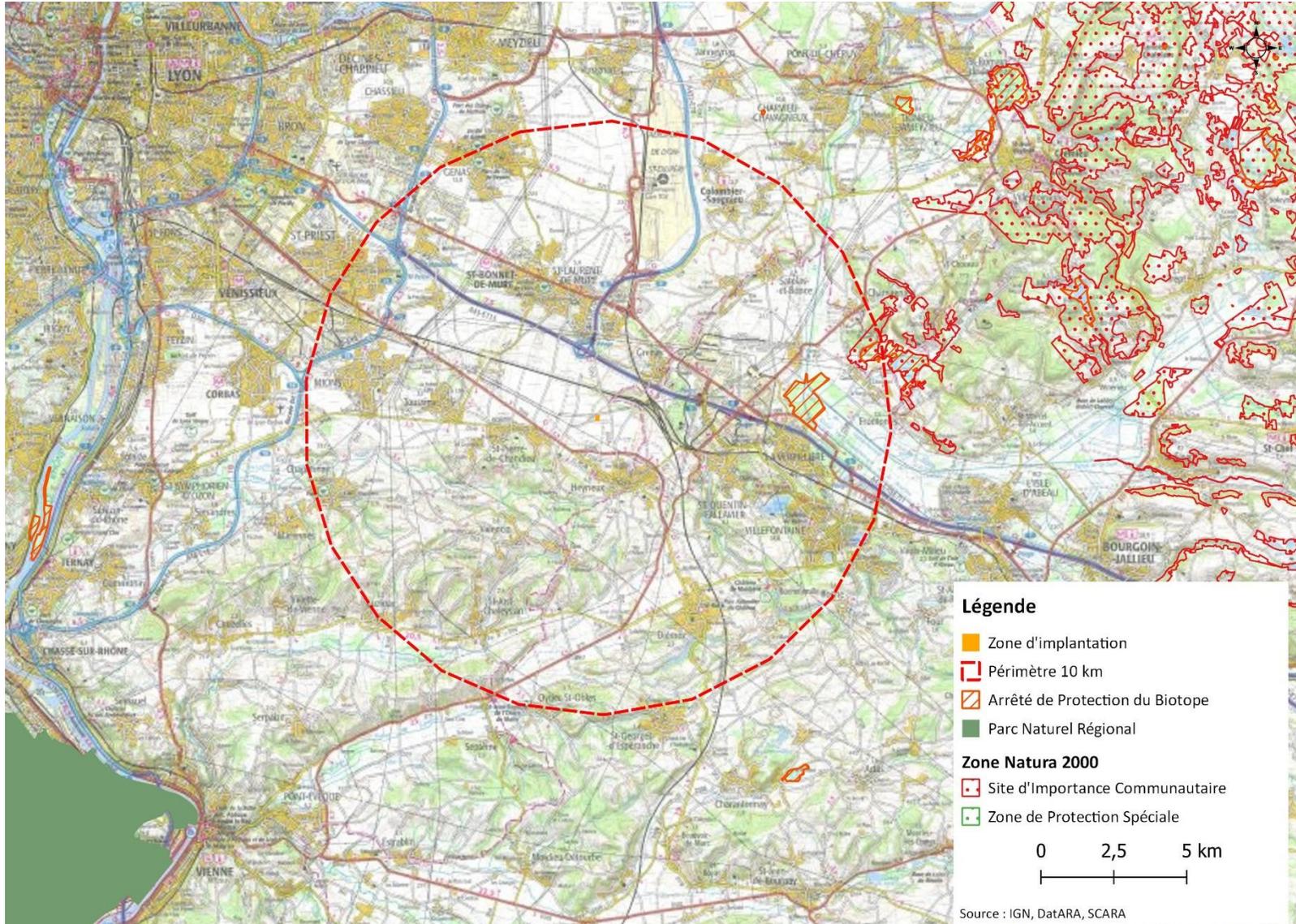


Figure 1 : Zones Natura 2000 et protection biotope

2 ZNIEFF ET ZICO

Les zones naturelles à proximité du site sont :

- Znieff de type II : Marais de la Centigonnère (3 km)
- Znieff de type I : Ensemble fonctionnel des vallées de la Bourbre et du Catelan (6 km)

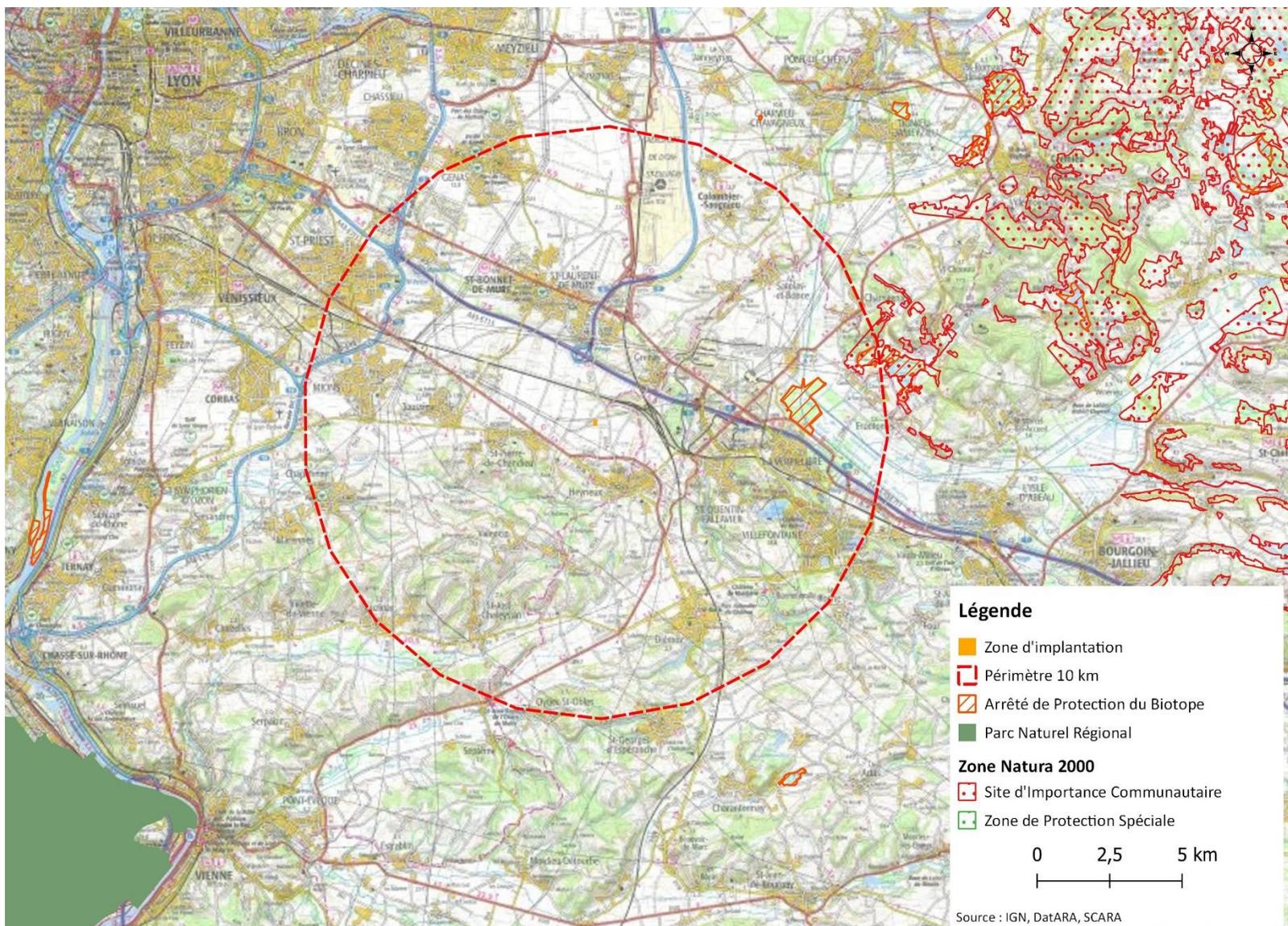


Figure 2 : carte des Zones Naturelles

3 AUTRES ELEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

L'analyse du contexte environnemental montre :

- La zone d'implantation n'est pas visée par un Plan Prévision Risques Naturels.
- Différentes zones humides sont présentes autour du site. La zone la plus proche est la Tuilière, à 3 kilomètres de la zone d'implantation.
- Le site Basol le plus proche est la société Blagden Packaging Lyon, situé à 3 kilomètres de la parcelle d'implantation.
- Une installation classée en Autorisation ICPE est située à 500 m du site (entrepôt de logistique FITT)
- Le site classé le plus proche est le Château de Bonce et ses abords, situé à 7 kilomètres.

